

Délibération 2024-42
Conseil d'administration du 26 septembre 2024

Objet : composition de la commission des aides exceptionnelles pour frais de santé du Fonds d'action sociale

M. Cazenave, président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

Exposé

Vu la délibération n°2022-26 du 7 avril 2022 portant constitution de la commission des secours du Fonds d'action sociale.

Vu l'avis du bureau, dans sa séance du 25 septembre 2024.

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, désigne en qualité de membres de la commission des aides exceptionnelles pour frais de santé du Fonds d'action sociale :

Titulaires

Céline Martin

Jean-Pierre Cazenave

Cécile Marchand

Martine Fournier

Suppléants

Bernard Blanc


Eric Martinez

Claude Barré

Fabienne Billoux

Bordeaux, le 26 septembre 2024

Le secrétaire administratif du Conseil,



Alain Paquin